



Panneaux photovoltaïques : coût de la Main d'oeuvre

Par **DavidL57**, le 17/11/2010 à 10:01

Bonjour,

Mes parents ont fait installer des panneaux photovoltaïques il y a quelques mois.

Dans un premier temps, un devis avait été fait pour 16 panneaux pour un montant forfaitaire de 16500EUR.

Une facture a ensuite été émise, avec plus de détail et un forfait MO de 1500EUR

Ces travaux ont été refusés par les maisons de france qui ont exigé une autre forme de panneaux.

L'installateur a proposé de fournir pour le même prix 8 panneaux plus grands qui coûtent beaucoup plus chers.

Après discussion, mes parents ont signé un devis pour ces 8 panneaux, pour le même montant, soit 16500 EUR.

A reception de la facture, ils ont constaté que le prix des panneaux était moins élevé et que le forfait MO était passé de 1500EUR à 4500EUR.

Est-il possible de poursuivre cette société, sachant que mes parent ont à chaque fois signé pour des montants forfaitaires?

PEut-on contester le coût de la MO ?

Je vous remercie par avance pour votre aide.

David